

# Pour une nouvelle histoire du Jura

Autor(en): **Prongué, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **79 (1976)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-553651>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Présentation du 5<sup>e</sup> colloque et du rapport du groupe de travail,  
à l'assemblée du CEH, le 11 décembre 1976, à Moutier

# Pour une nouvelle histoire du Jura

*par B. Prongué*



Il est à la fois agréable et difficile de présenter un rapport déjà rédigé. Agréable, car le rapporteur est sûr de ne rien oublier, ni dans le détail ni dans l'essentiel. Difficile, puisqu'il faut éviter les redites inutiles pour se concentrer sur la « substantifique moelle ».

Pourtant, permettez-moi de relire la proposition acceptée par l'assemblée générale de l'année dernière et qui a conditionné notre entreprise (cf. p. 2). Ce n'est pas sans fierté que le groupe de travail se présente devant vous, car le mandat que vous lui avez confié a été tenu.

Il est inutile de revenir ici sur l'historique du *Panorama du pays jurassien* (présenté en p. 3) et sur le colloque de La Neuveville, présent encore dans toutes les mémoires. Pour des raisons de commodité et d'unité, seul mon exposé a été reproduit, exprimant, je l'espère, les orientations générales admises par le groupe de travail.

Ce dernier a donc déposé son rapport, en rappelant les modalités d'élaboration. En réalité, il n'est que le produit épuré du rapport ébauché l'an dernier. La présentation graphique a reçu une forme et les discussions avec l'Emulation au sujet du *Panorama* restent ouvertes. Ainsi, de 1974 à 1976, a-t-il été possible de mettre sur pied un « modèle réduit » de la nouvelle histoire du Jura.

Quelles en sont les principales caractéristiques ? Tout d'abord, la volonté initiale de faire « œuvre commune » a cédé le pas devant la réalité du groupe : il s'agira en fait d'une « œuvre collective », engageant la responsabilité personnelle des différents collaborateurs. Mais la diversité des points de vue qui en résulte est corrigée, jusqu'à un certain point, par l'adoption des trois thèmes communs : les hommes, la société et l'Etat (voir p. 6, dernière colonne).

Ainsi, la division chronologique qui emprunte ses césures à l'histoire traditionnelle fournit encore et toujours des cadres commodes. Mais la thématique s'inspire de préoccupations plus modernes, conçues de façon différente selon les auteurs et leurs intérêts. Cela est nettement perceptible dans les rapports. Mais aujourd'hui, permettez-moi de mettre en relief leurs points communs, en un sens, l'unité interne de l'ouvrage.

Tout d'abord, sous le titre « pour une nouvelle approche », les auteurs se réfèrent volontiers à Bessire, « exposé commode d'histoire classique » qui pose bien « les cadres ». Il permet en outre de saisir l'apport de l'historiographie récente et l'on a l'impression que cet apport prend la forme d'une courbe de Gauss, le centre étant fourni par la Révolution française, le XX<sup>e</sup> siècle rejoignant le Moyen Age pour la pauvreté de ses travaux historiques, mais s'en

distançant complètement par la masse des documents à dépouiller ! Depuis plus d'un quart de siècle, les Jurassiens sont occupés à faire l'histoire et non à faire *de* l'histoire ! Les limites du renouveau bibliographique n'empêchent pas pourtant une relecture attentive des classiques, d'autant plus nécessaire que les interrogations posées aux sources diffèrent profondément entre hier et aujourd'hui.

En effet, plus que sur les cadres déjà connus, tout le monde s'accorde pour porter l'accent sur un point : mettre en valeur la personnalité des « encadrés », donc du peuple, ce qui revient souvent aussi à s'intéresser à l'encadrement lui-même, c'est-à-dire la société. Comme on peut s'en rendre compte, le troisième élément, l'Etat, est plus ou moins estompé par les deux premiers ! Cela se vérifie d'ailleurs dans le contenu de la présentation, par les titres, très significatifs en eux-mêmes, puis par l'orientation de la recherche.

\* \* \*

Le livre s'ouvre sur la *Genèse d'un peuple* (Rais p. 13). Référence biblique ou recherche des droits fondamentaux de ce vieux fonds commun enraciné dans la terre ? En prenant ses distances à l'égard des Rauraques, on fait mieux ressortir les caractéristiques essentielles qui sont encore celles du Jura d'aujourd'hui : la tradition (celto-romane), la langue et la religion. Tels sont les acquis très importants de cette période du peuplement.

Ce « peuple fantôme » qui ne sait ni lire ni écrire et dont on ne perçoit pas la voix entre pourtant dans l'histoire, grâce à l'élite cultivée qu'on peut interroger, grâce aux plus forts qui font l'Etat. Mais ballotté au gré des grands courants de l'époque, il passe *De la crosse de saint Germain à la crosse de Bâle* (Rück p. 15), non sans tensions culturelles, doublées bientôt de tensions territoriales. Dans le monde féodal, le destin du peuple se joue en dehors de lui.

Son entrée sur la scène, du moins par ses couches supérieures, modifie en quelque sorte les règles du jeu. A long terme, la dialectique décadence/renouveau conditionne la mutation qui s'est opérée *De l'Etat féodal à un Etat moderne* (Chèvre p. 18). Que ce soit au plan religieux avec la Réforme, au plan intellectuel avec la Renaissance, le mouvement dialectique s'opère, grâce aux « vraies réserves d'avenir » qui se trouvent « dans le peuple, chez les sujets, dans les communautés urbaines et rurales ». Au terme de l'opération, l'Evêché devient cet « Etat millénaire » auquel les Jurassiens du XX<sup>e</sup> siècle font implicitement référence quand ils parlent de la Principauté.

Entrée dans « le concert des Etats », elle s'installe aussi dans *L'Ancien Régime* (Noirjean, Erard, Steiner p. 21), terme qui implique une stabilité institutionnelle proche de l'absence de mouvement ! Et pourtant, comme ailleurs, les rapports entre la société et l'Etat soulèvent plus que de simples questions intellectuelles. Absolutisme ou despotisme éclairé d'une part, réaction populaire et bourgeoise d'autre part, se disputent la réalité du pouvoir. Aucune des parties en présence ne parvient à imposer ses vues !

Il faudra attendre que la Révolution française supplée bientôt à la faiblesse de l'Etat pour transformer une société devenue trop traditionaliste. Les événements qui se succèdent *De l'Ancien Régime à la Restauration* (Bandelier p. 24) opèrent dans le vif une réorganisation fondamentale de la société et de l'espace jurassiens. La notion de transition que suggère le titre est ici essentielle : elle laisse pourtant une empreinte dans le peuple, l'empreinte française, une des sources majeures du particularisme jurassien dans l'Etat de Berne. En 1815 en effet, il s'agit plus d'un transfert d'une société à un Etat, d'une portion de la Grande Nation habitant un territoire historique, que de la réunion de deux Etats !

C'est bien l'angle sous lequel le XIX<sup>e</sup> siècle est abordé avec *Les fondements du libéralisme jurassien* (Rérat p. 27). L'interrogation centrale résulte d'ailleurs de l'absence de pouvoir étatique : les cadres institutionnels bernois ont-ils été un stimulant ou un frein dans l'épanouissement des potentialités jurassiennes ? La réponse *Industrialisation et radicalisme* (p. 28) est plus problématique qu'événementielle, car il s'agit d'établir une histoire différentielle par rapport au modèle helvétique et non d'une confrontation autant politique qu'historique entre les deux parties du canton de Berne.

Poursuivant sur cette lancée, on débouche sur ce que je définis volontiers comme la phénoménologie de l'événement. L'événement, c'est beaucoup plus, dans la Suisse du XX<sup>e</sup> siècle, ce qu'exprime *Un peuple à la recherche de son identité* (Kohler p. 30) que le 23 juin 1974. Le sous-développement économique régional, « la vigueur des phénomènes sociaux que sont — parmi d'autres — le séparatisme et l'antiséparatisme » doivent permettre de poser les bases d'une synthèse et des éléments de réponse aux interrogations fondamentales des Jurassiens face à leur avenir.

\* \* \*

Telle que je viens de vous la présenter, l'histoire du Jura pourra vous apparaître comme très idéalisée ou intellectualisée, une his-

toire à la Michelet. Et pourtant, si on lit attentivement les rapports, surtout dans leur dernière partie, on découvre une ferme volonté d'être concret par la présentation de documents. Il ne s'agit pas du tout d'une simple érudition, mais d'un élément signifiant par lui-même. Le graphiste a bien retenu la distinction puisqu'il « propose une mise en page où les deux éléments (textes et illustrations) sont mis en opposition l'un à l'autre par leur emplacement ». Pour corriger une synthèse qui risque d'être trop intellectualisée, il faut exciter la curiosité du lecteur et soutenir son intérêt en le plongeant dans ce que j'appellerai le « milieu historique ».

Que faut-il entendre par illustration ? Les différences de période à période apportent une réponse convaincante : en un mot, je dirai que c'est l'environnement. Comme démonstration, je me contenterai d'une énumération : iconographie, légendes et communications savantes pour l'antiquité ; cartographie, généalogie et documents pour le Moyen Age ; récits de voyageurs, des critiques, guerres, pour l'Ancien Régime ; proclamations, journaux personnels, jugements controversés pour la période française ; courbes économiques, coupures de presse, graphiques statistiques pour l'époque contemporaine. A chaque grande période, le décor change, l'atmosphère est différente, car les témoins — les documents — parlent un autre langage, expriment une autre sensibilité.

L'unité de l'ouvrage découlera cependant des « lois esthétiques » qui en feront un tout organique. Les maquettes qui sont reproduites suggèrent les possibilités de la présentation arrêtée (trois colonnes par page) et que Roger Monnerat a très intelligemment utilisée. Cette question doit être encore discutée, mais il est évident que d'emblée on doit admettre qu'un principe se dégage : l'illustration ne doit pas « manger » le texte, ni celui-ci « écraser » celle-là. Il faut donc garder l'idée d'une opposition graphique et d'une unité esthétique.

Toujours à propos de l'illustration, les rapports parlent de la « confection de documents » ou de « notes de spécialistes », avec l'appel à des collaborateurs extérieurs, jusqu'à et y compris le photographe ! Il ne s'agit point d'une boutade, mais à la réflexion, une entreprise de ce genre doit faire la démonstration qu'elle n'est pas une affaire de spécialistes travaillant dans leur cabinet, mais également affaire des « artisans » de tout genre. Je rappellerai que le colloque avait pour ambition de connaître les aspirations populaires et que ce but doit rester une préoccupation constante. C'est dans la mesure où le groupe de travail saura associer aux spécialistes

le plus possible de personnes, qu'il pourra non seulement écrire une nouvelle histoire du Jura, mais surtout une histoire nouvelle. Il ne sert à rien de considérer le peuple dans sa réalité historique, si on lui refuse de parler le langage de son temps.

\* \* \*

Pour conclure, je me permettrai de résumer brièvement ce que je viens de vous exposer et d'en tirer la matière d'une proposition que je soumettrai à votre approbation, après discussion.

1. Tout d'abord la division en grandes périodes est indispensable. Elle permet d'esquisser les mouvements significatifs de l'histoire à travers la durée. De plus, elle laisse à chaque responsable de période une liberté personnelle pour structurer sa présentation, organiser ses recherches et s'adjoindre les collaborateurs nécessaires.
2. Le choix des trois thèmes retenus donne, en revanche, l'unité interne à l'ouvrage, sans avoir aucun caractère contraignant. Au contraire, ces thèmes orientent les recherches et, sur la base de l'inventaire des curiosités, suggèrent des accents ou des tonalités très différenciés, sans rien négliger d'essentiel.
3. La présentation graphique, tout en répondant à certaines lois esthétiques, doit traduire l'opposition entre le document et le texte, entre le signifiant et le signifié. L'environnement historique doit exciter la curiosité des lecteurs et, dans l'immédiat, l'intérêt de tous ceux qui s'intéressent au passé jurassien.

